

VAINCRE le chômage

VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°115, MARS 2020

Repères

P.3

MISSIONS LOCALES ET
GARANTIE JEUNES

Parole de chômeur

P.4

MOI, CHÔMEUR, ET LES
AUTRES

Partenaires

P.6

DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE À RENNES

L'emploi et les communes

L'Edito

L'emploi est l'un des soucis permanents de nos concitoyens, il est donc l'un des soucis principaux des maires. Mais le pouvoir d'un maire sur l'emploi est limité, les entreprises sont libres de leurs choix. Par contre, il a un rôle important en cas de difficultés pour faire dialoguer les partenaires, accélérer les démarches, tenter de trouver un consensus. Il est surtout en première ligne lorsqu'il faut prendre des initiatives pour favoriser l'emploi. Soit, comme à Rennes, il met autour de la table l'ensemble des acteurs pour faire des propositions, soit il crée une maison de l'emploi et de la formation à laquelle il associe tous les partenaires possibles. Il peut aussi, comme à Cluny et dans les dix expérimentations "Zéro chômeur de longue durée", faire apparaître les besoins non couverts, fournir des moyens pour le démarrage des activités, des commandes pour l'entreprise à but d'emploi. Son rôle essentiel.

Ce qui est essentiel est de rester à l'écoute des besoins pour pouvoir les traduire auprès des décideurs, faire dialoguer tous les partenaires, entreprises, syndicats, Pôle emploi, centres de formation pour trouver ensemble les initiatives et les opportunités. Bref, permettre de jouer collectif, et non chacun dans son camp. Rude combat !

François Soulage

Crédit photo : Marie-Christine Brun

Point de vue d'expert

LE MAIRE ET L'EMPLOI

PATRICE BONY EST ACTEUR ASSOCIATIF AU SEIN DU PACTE CIVIQUE ET DE TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE. IL A INTERROGÉ TROIS MAIRES DE COMMUNES PETITES À MOYENNES DU SUD-YVELINES, NE SE REPRÉSENTANT PAS APRÈS PLUSIEURS MANDATS. ILS S'APPELLENT JEAN-LOUIS, GUY ET RENÉ, ONT DE 60 À PRÈS DE 80 ANS, ET ONT FAIT DE 3 À 7 MANDATS ! LEURS COMMUNES ONT DE 1 700 À 3 500 HABITANTS.

VLC : On le sait, la « compétence » emploi ne relève pas des communes et donc du maire.

Guy : Mais, en cas de problème, les français s'adressent souvent à l' élu le plus proche : leur maire ! A priori, le maire ne peut rien, ou pas grand-chose, pour ses administrés concernant l'emploi. Mais à y regarder de plus près, nous pouvons dire :

- A l'échelle du territoire, la commune est un employeur significatif (de 10 à 50 salariés en l'occurrence) offrant souvent des emplois « sur place » difficiles à trouver pour les habitants peu mobiles ;
- Sur les panneaux d'affichage en mairie, les offres d'emploi public locales sont souvent relayées ;
- Nous avons toujours eu à cœur, tout au long de nos mandats, d'offrir aux jeunes de nos communes une première expérience à travers des stages, voire des alternances ou des jobs d'été ;
- La mairie est souvent le premier endroit où l'on va quand on ne sait pas à qui s'adresser pour entreprendre une démarche, avoir des contacts, entre autres pour sa recherche d'emploi ;
- Des aides spécifiques (accès internet, aide à la mobilité) sont parfois mises en place ;
- Les maires ont, par ailleurs, de tous temps, porté le souci de « faire venir » des entreprises dans leur commune (et d'essayer de les conserver).

VLC : Quelles relations peut-il y avoir entre les maires et les entreprises ?

Jean-Louis : Concernant les entreprises présentes sur le territoire communal, je me souviens de l'époque où des liens forts existaient entre leurs dirigeants et nous. Souvent, un coup de fil débloquent une situation, un besoin. Dans un sens comme dans l'autre.

Les maires, aujourd'hui, ont parfois l'impression que les entreprises sont souvent « hors sol », un peu prisonnières de leurs « process » (de recrutement, entre autres) et pas forcément demandeuses de lien avec leur territoire d'implantation. Mais tous le constatent : des changements d'échelle se sont produits et de grosses évolutions ont eu lieu (et se poursuivent) depuis l'apparition de l'intercommunalité.

On parle maintenant de « développement économique » et c'est « l'Agglo » qui traite le sujet (qui « porte la compétence »). L'enjeu pour le maire devient alors d'inscrire sa commune



Crédit photo : Gérard Marle

dans le contexte du plan de développement économique de l'Agglo.

VLC : Quels types d'entreprises les maires peuvent-ils faire venir dans leurs communes ?

Guy : Celles qui correspondent aux objectifs fixés au niveau de l'Agglo et pour leur propre commune (souvent plutôt TPE et artisanat/commerce).

Ils doivent prendre en compte les besoins en logements correspondant au niveau de vie des salariés des zones d'emplois de proximité, ainsi que les "mobilités" à organiser.

René : Cependant, d'autres facteurs nouveaux apparaissent qui viennent redonner une dimension très locale (et donc en partie communale) à l'emploi. Ainsi, les « nouvelles formes de travail » (télétravail, travail indépendant...) qui tendent à relocaliser le travail sur le lieu d'habitation, mais pas forcément dans l'habitation. D'où des demandes d'espace de travail partagé, de co-working. Ou encore les prises de conscience environnementales qui poussent à rechercher la proximité en particulier dans le domaine alimentaire, offrant des opportunités de développement local et d'emplois dans ce domaine. Enfin, les besoins en services à la personne (aide aux seniors, services aux familles dont les deux parents travaillent souvent loin du domicile) dont les emplois sont directement implantés dans la commune.

On le voit le champ des possibles est vaste (sans parler de celui de « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ») et le rôle du maire toujours riche d'opportunités à développer.

VLC : Merci à vous, Jean-Louis, Guy et René !

Gageons que des prochaines élections sortiront de nouveaux maires qui sauront rester « les élus préférés des français » car proches d'eux, à l'écoute de leurs difficultés (dont celles d'accès à l'emploi), premiers relais d'accompagnement et de médiation dans une société de plus en plus complexe.

Propos recueillis par Patrice Bony

Repères

LES MISSIONS LOCALES DE L'EMPLOI

Les expériences d'insertion et de conversion professionnelles des personnes éloignées de l'emploi montrent que la réussite dépend beaucoup de la coopération et collaboration de toutes les parties prenantes : l'Etat et ses représentants régionaux et départementaux, les collectivités territoriales (de la région à la commune), le service public de l'emploi, et naturellement les entreprises et employeurs. Ces politiques de l'emploi doivent être ancrées dans le contexte social et économique local. Les missions locales sont des organisations présidées par le maire de leur lieu d'implantation dont la vocation est de répondre à cette nécessité. Nous relatons ci-dessous l'opération "garantie-jeunes" dont elles ont eu la responsabilité. Nous analysons également les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics, pour lesquelles les collectivités territoriales jouent un rôle primordial.

LEUR MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME " GARANTIE JEUNES "

Ce programme créé en 2013 s'est adressé aux jeunes de 16 à 25 ans qui se trouvaient en situation précaire et vulnérable. Les Missions locales ont réalisé un accompagnement collectif de ces jeunes, et les ont placés le plus rapidement possible en situation d'emploi : découverte de l'entreprise, stages, premier emploi. Pour ce faire, elles ont tissé des partenariats avec les entreprises de leur bassin d'emploi. L'objectif fixé par la loi travail de 2016 était d'intégrer dans ce programme 150 000 jeunes. L'évaluation réalisée de ce programme¹ montre des résultats contrastés, et font apparaître trois parcours différents.

Un premier groupe de jeunes est parvenu à s'insérer dans l'emploi, sous forme temporaire (CDD, intérim), ce qui n'est pas étonnant, compte tenu du fait que l'étude s'étale sur moins d'un an.

Un deuxième groupe se trouvait en recherche d'emploi, mais avec une motivation et des perspectives favorables.

Un troisième groupe était « empêché » d'accéder à l'emploi en raison de difficultés de santé, psychiques ou familiales.

Le bilan final s'avère néanmoins positif, car le programme portait sur un public en difficulté. De plus l'expérience acquise par les Missions locales, assez novatrice, leur a permis de faire évoluer leurs méthodes de travail.

ET LES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

La clause d'insertion est une condition d'exécution d'un marché public permettant au donneur d'ordre (collectivité territoriale le plus souvent) de réserver une part des heures de travail générées par le marché à la réalisation d'actions

d'insertion de personnes en difficulté. Cette clause doit permettre aux personnes embauchées dans ce cadre d'acquérir une expérience professionnelle réelle. En 2015, 155 Missions locales ont participé à la gestion des clauses d'insertion, permettant à 33 800 personnes de bénéficier d'un emploi temporaire, surtout dans le BTP, le traitement des déchets et le nettoyage.

La mise en œuvre des clauses sociales exige une organisation spécifique, comportant un accompagnement des donneurs d'ordre de l'amont à l'aval du marché, un soutien aux entreprises pour la recherche et l'intégration des personnes éloignées de l'emploi. Un nouveau métier, celui de "facilitateur", a donc été défini par l'association Alliance villes emploi (AVE), qui regroupe des collectivités territoriales porteuses de plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et des Missions locales qui emploient la majorité des facilitateurs aujourd'hui en place. Le rapport de l'IGAS² qui a évalué l'efficacité de la clause d'insertion recommande que l'Etat aide à la formation et à l'embauche de facilitateurs dont le rôle est fondamental pour assurer la réussite du dispositif.

Dominique Redor

1. FARVAQUE C., C. KRAMME, C. TUCHSZIRER (2016), « La garantie jeunes dans les missions locales », Connaissance de l'emploi n° 134, décembre, disponible sur : www.ceet.cnam.fr

2. JOURDAN J.R., J.M. PALACH (2016), « Evaluation de l'appui au développement des clauses sociales dans les marchés publics », Inspection Générale des Affaires Sociales, rapport n° 2015-169R, disponible sur : www.igas.gouv.fr

le vrai du faux



Nous avons lu que le gouvernement hésitait à étendre sur 40 territoires l'expérience Zéro chômeur de longue durée pour la raison que ce dispositif coûte plus cher que prévu. Est-ce un réel problème ?

" Au départ, écrit Louis Gallois*, on ne se pose pas la question de la solvabilité des emplois créés, cela ne veut pas dire qu'il faut s'en désintéresser totalement. La question de départ, c'est l'utilité du travail, pour le territoire et pour la personne qui l'accomplit.

La solvabilité est une 2e question : au début, ces emplois ne sont pas solvables, mais ils peuvent le devenir et alors ils sortiront de l'Entreprise à but d'emploi."

*Président de la Fédération des acteurs de la solidarité et d'ETCLD

Parole de chômeur

AVEC LOÏC VITRANT,

CHERCHER UN EMPLOI ET AIDER LES
AUTRES À EN TROUVER

A 26 ANS, LOÏC VITRANT A DÉJÀ EFFECTUÉ UN LONG ET RUDE PARCOURS EN MATIÈRE D'EMPLOI. ORIGINAIRE DU NORD, EN COUPLE SANS ENFANT, IL TRAVAILLE ACTUELLEMENT À SAINT ETIENNE, SA COMPAGNE Y EST PERMANENTE DE LA JOC (JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE). BIEN QUE RECUEILLIE À DISTANCE PAR ÉCRAN INTERPOSÉ, LA COMMUNICATION N'A EN RIEN ENTAMÉ LA CONVICTION ET LES PROPOS DE LOÏC.

Avant de retrouver du travail, j'étais à Maubeuge, à la fois chercheur d'emploi, indéfiniment, et responsable d'un Comité de Jeunes Privés d'Emploi (CJPE), émanation de la JOC. J'habitais un territoire très enclavé, avec très peu de transports en commun. L'emploi était synonyme de banques et assurances, l'industrie n'offrait que des contrats précaires que je refusais de prendre. Après un Bac Pro Comptabilité, j'ai tenté plusieurs voies : agent de service hospitalier, éboueur, une formation d'aide-soignant, un service civique dans un centre de formation et de sensibilisation à la citoyenneté et au développement durable, avant de travailler comme gardien d'immeuble dans des résidences situées à 80 kilomètres, ce qui devenait impossible sans permis de conduire. J'ai bénéficié d'une aide financière, mais je rentrais tard le soir et j'ai dû abandonner ce poste.

Mon service civique a duré 9 mois. Ma mère me soutenait. Mon père était partagé, il n'aimait pas ceux qui savent profiter du système et se disait que peut-être je ne voulais pas travailler. J'étais inscrit au PS, avant d'en démissionner au moment des lois El Khomri. Ma compagne, engagée elle aussi, était à mes côtés mais nous étions alors en désarroi et avons frisé la dépression.

Dans le cadre du CJPE, j'organisais des rencontres de jeunes en galère, sans travail, en logements insalubres, contraints à des remises à niveau compliquées et recourant à des magouilles pour s'en sortir.

Ce qui leur manquait le plus c'était la dignité.

Ils étaient en colère, tristes et révoltés contre les pouvoirs publics, à l'instar aujourd'hui du mouvement des gilets jaunes. Dans un territoire déjà en difficulté, les politiques ne créaient pas les infrastructures nécessaires au maintien des emplois localement. Ils donnaient même l'impression de mettre des bâtons dans les roues pour ces jeunes sans travail qui pourtant voulaient se bouger. Ils n'écoutaient qu'eux-mêmes, avec une approche clientéliste alors que de son côté Pôle



Crédit photo :

emploi m'a aidé à trouver des solutions. Moi, ce que je veux, c'est agir et travailler avec toutes les parties prenantes, en particulier avec les syndicats et les élus. Je ne soutiens pas la violence mais elle est compréhensible. Il ne faut pas oublier que la violence des politiques entraîne la violence de ceux qui sont en difficulté. Se retrouver en collectif aidait à chercher ensemble comment améliorer notre situation sans casser la baraque.

La JOC a donné un caractère particulier à cette expérience. Il y avait des croyants et des non-croyants et même un jeune qui était contre l'Eglise catholique, ce qui donnait lieu à des débats. Il y a eu des clashes, il a fallu faire un gros effort pour entrer dans une analyse et une réflexion à partir de Jésus. On a appris à dissocier l'Evangile de l'institution Eglise et on a essayé de découvrir comment Jésus touche nos vies. Au début les jeunes croyaient que l'Evangile était une affaire de bisounours. Puis ils se sont demandé comment ce Jésus qui défend les plus faibles peut tenir tête aux puissants tout en dénonçant dans la bienveillance. Le plus agressif a même vécu une véritable transformation. Habité par l'Esprit, c'est lui qui me remplace maintenant. Un autre a retrouvé du travail par ce groupe. Dans toute galère il y a une résurrection après le chemin de croix.



Photo : Loïc Vitrant

L'essentiel est de vivre heureux.

Aujourd'hui je suis médiateur social à Saint Etienne. J'ai d'abord travaillé à Lyon pendant deux mois dans une équipe mobile Habitat missionnée par des bailleurs sociaux pour résoudre des conflits de voisinage. On rencontrait les parties adverses puis on organisait des tables rondes où on aidait les gens à trouver une solution. Nous n'étions que 2 ou 3 médiateurs pour traiter un trop grand nombre de cas. J'ai dû quitter ce poste et redevenir demandeur d'emploi. Quelques mois plus tard j'ai repris à Saint Etienne une activité de médiation directe. Il s'agit cette fois d'accompagner dans leurs démarches les personnes qui, notamment en raison de fracture numérique, sont en difficulté avec les administrations, Pôle emploi, les économies d'énergie ou encore les transports. Dans 60 à 70 % des cas on arrive à trouver une solution. Je suis en CDD, sous réserve des subventions publiques.

J'ai toujours été animé par l'aide à la personne. D'abord je voulais être cadre pour ne pas revivre les difficultés de mes parents ouvriers. En réalité le plus important pour moi était de lutter contre la précarité. Moi je suis un miraculé et je ne voulais pas que ça arrive aux autres. C'est pourquoi je me

suis engagé à la CGT ainsi qu'à ATD Quart Monde. Je veux la justice, je lutte pour la dignité. Aujourd'hui je ne cherche plus à être cadre. L'essentiel est de vivre heureux. Lorsque mon statut m'empêche de mener certaines actions, j'agis en dehors de mes heures de boulot à travers mon syndicat, comme par exemple actuellement pour une personne qui n'a pas droit à l'aide juridictionnelle. Dans le cadre des MNCP (Mouvement National des Chômeurs et des Précaires) j'ai été formé à l'actualité de la réforme de l'assurance chômage et j'ai participé également à un travail collectif sur le refus de la misère avec plusieurs organismes tels que le CCFD Terre Solidaire, le Secours Catholique, Saint Vincent de Paul, la Pastorale des Migrants et ATD Quart Monde qui m'a proposé une formation qualifiante d'animation socioculturelle.

Si j'avais un conseil à donner à ceux qui frappent encore à la porte de l'emploi, ce serait se battre en collectif et exprimer sa violence dans des groupes de parole. Je me sens militant ouvrier chrétien. A la messe je recharge les batteries. Je ne me bats pas que pour moi.

Propos recueillis par Michel Bodin et Gérard Marle

L'éclairage de

QUESTION À PAUL ISRAËL*

Qu'est-ce qu'un PLIE ?

Les PLIE (Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi) sont des dispositifs d'inclusion sociale au plus près des besoins des territoires. Ils visent notamment à faciliter l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Ils associent l'ensemble des acteurs institutionnels et des partenaires socio-économiques du(des) territoire(s) concerné(s) qui définissent ensemble les objectifs à atteindre et les moyens à mobiliser.

S'appuyant sur des dispositifs de droit commun, ils cherchent à développer des actions qui tiennent compte des réalités du territoire et des besoins du marché de l'emploi. La constitution d'un réseau fort des acteurs du développement social et du développement économique rend plus pertinent l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en recherche d'emploi.

* Paul Israël est Président du CCSC

Place des partenaires

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À RENNES

LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ONT ÉTÉ INSTITUTE PAR LES LOIS DE DÉCENTRALISATION, DERNIÈREMENT PAR LA LOI SUR LA NOUVELLE ORGANISATION DES TERRITOIRES DE LA RÉPUBLIQUE (AOÛT 2015).

Dans le cas particulier de Rennes, dès 1984 le maire, Edmond Hervé, a mis en place le CODESPAR (Conseil de développement économique et social du pays et de l'agglomération de Rennes). La CGT, la CFDT, la FSU, y participent, et depuis l'année 2000, je représente la CFTC. Nous travaillons ensemble.

L'intérêt d'un Conseil de développement est d'y trouver des gens qui ne se rencontreraient pas ailleurs : toutes sortes d'acteurs de la société civile, du monde de l'entreprise, du syndicalisme, du monde associatif, d'associations écologiques, mais aussi la Croix-Rouge, la SNCF, Énedis, la Banque de France, les Universités, le CHU. Il y a également les artisans, les associations familiales, les chambres d'agriculture, de commerce et des métiers. Une association membre du MNCP, Tandem, a participé à l'une de nos assemblées plénières.

Notre rôle est de donner des avis quand la loi oblige ; ainsi sur le plan de déplacements urbains, sur les questions foncières et sur l'habitat. Nous pouvons par autosaisine donner des avis qu'on ne nous demande pas : sur les questions de pauvreté et de précarisation, sur l'impact de la ligne LGV, sur la vie sociale et économique à Rennes.



Crédit photo : Gérard Marle

Les employeurs cherchent des salariés alors qu'il y a encore beaucoup de demandeurs d'emploi de longue durée ; nous leur expliquons l'importance de l'accompagnement vers l'emploi et même dans l'emploi. Les entreprises les plus réalistes, ou les plus sociales, sont sur cette ligne. Notre domaine est bien celui du politique, qui implique un travail d'élaboration dans l'écoute et la bienveillance. Nous sommes pacifiques mais tenaces. Pourtant, l'existence des Codev est menacée : le pouvoir a du mal à écouter les corps intermédiaires.

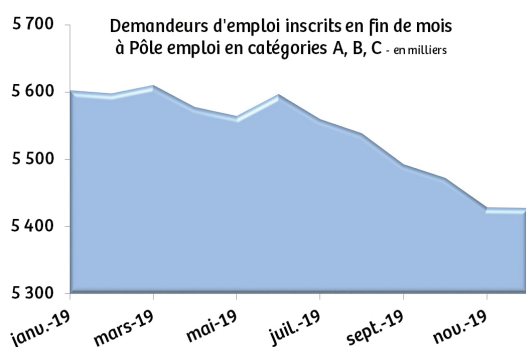
Le "bien commun" n'est pas un compromis à l'intérieur de rapports de force mais c'est un bien qui est commun à toutes les parties prenantes. Nous l'expérimentons en tâtonnant.

Germain Bertrand

Actualité du chômage

LES CHIFFRES

Plus de 260 000 postes ont été créés en 2019. Faute de gagner assez en productivité, les entreprises ont embauché pour faire face à l'accroissement de leur activité. Le chômage a ainsi atteint fin 2019 son point le plus bas depuis dix ans. Sauf retournement de situation, les entreprises devraient continuer à embaucher début 2020, et le taux de chômage pourrait continuer à baisser de 0,1 % par trimestre l'année prochaine, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). *Source : Le Monde, 26/12/2019*



LE PACTE CIVIQUE

Il retrouve dans le projet Territoires zéro chômeur de longue durée les quatre valeurs de créativité, sobriété, justice et fraternité qu'il souhaite voir appliquer à tous les étages, en vue notamment de "faire de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale partagée". Il y voit également le souci, dans le domaine de l'emploi, de changer de regard, de méthode et d'échelle, et de faire du plein emploi une utopie réaliste.

Jean-Baptiste de Foucauld



Agir et s'inspirer

AGIR POUR L'EMPLOI EN MILIEU RURAL

JEAN-LUC DELPEUCH EST ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL DE CLUNY ET AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU CLUNISOIS.

Le chômage touche beaucoup le milieu rural, mais de façon souvent moins visible qu'en milieu urbain. C'est le cas en Clunisois, territoire rural : la commune centre compte 5 000 habitants, et la moyenne de population dans les 41 autres communes est de 200 habitants par commune. Les distances entre le domicile et le travail peuvent être importantes, la mobilité est souvent un problème.

Depuis 2008, la communauté s'est engagée pour l'emploi, en reliant son action contre le chômage à sa politique économique et environnementale, et à son offre de services publics innovants, notamment en matière de mobilité. La montée en puissance du dispositif a été renforcée quand un gros employeur (OXXO, 400 emplois) a connu un redressement judiciaire, avec plus d'une centaine d'emplois supprimés. Un jeune doctorant en sociologie, embauché par la Com Com (communauté de communes) pendant les années de sa thèse, nous a accompagnés dans la création d'une maison des services au public, jouant le rôle de coordination locale aux interventions des opérateurs de l'emploi (mission locale, Pôle emploi), avec des permanences dans les mairies des villages, des salons de la formation et de l'emploi, des journées d'accueil de jeunes dans les entreprises, la mise en place de prêts de voiturette sans permis, pour faciliter la reprise d'emploi, etc.



Les volontaires du Clunisois réalisant des travaux utiles lors de la grève du chômage en 2018 - Crédit photo : Jean-Luc Delpeuch

Le lancement d'un pôle territorial de coopération économique, avec les entreprises et les structures d'insertion a permis de créer des activités dans le domaine de l'économie circulaire, ainsi la création d'un laboratoire de transformation alimentaire pour donner de la valeur aux productions agricoles locales et transformer les restes alimentaires des grandes surfaces, et le réemploi de moteurs électriques usagés pour le compte d'une PME, ainsi qu'un atelier d'insertion pour la réhabilitation du petit patrimoine rural (murs en pierres sèches, lavoirs, etc.)

En Clunisois, la lutte contre le chômage de longue durée et l'évolution économique vers des activités « enracinées » et durables vont de pair.

La boîte à outils

Territoire Zéro chômeur de longue durée à petite échelle, à Cluny.

La communauté de communes de Cluny, précise Jean-Luc Delpeuch, a été candidate à l'appel à projets « zéro chômeur de longue durée ». Même si le territoire n'a pas été retenu à la première vague, nous avons néanmoins expérimenté à petite échelle la création d'une entreprise à but d'emploi, qui assure des services non offerts par le secteur privé, comme le broyage de déchets verts, le ramassage de surplus alimentaire, l'accompagnement dans les bus scolaires.



L'analyse de François Soulage

Le programme « Zéro chômeur de longue durée » est le seul exemple existant, permettant de montrer qu'il est plus « rentable » au plan strictement budgétaire, d'employer des personnes plutôt que d'indemniser un chômeur. Il coûte plus cher, car les personnes sont moins qualifiées que ce qui était prévu, ce qui prouve l'utilité de cette opération qui s'adresse bien aux plus éloignés de l'emploi. Il fait aussi la démonstration qu'il existe de vrais gisements d'emploi, hors marché, qui ont besoin d'emplois aidés. Cette démonstration « gêne » nos gouvernants. .

ATD, comité 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère

Le comité a adopté la thématique proposée par le Comité International 17 octobre des Nations Unies : "Former un monde sans pauvreté par la justice sociale et environnementale pour tous" : cela relie les questions de durabilité et d'urgence climatique, et la nécessaire convergence de la justice sociale aussi bien que climatique.

Pour la France, nous travaillerons à partir de là.



Un point de vue, une voix

NOUS SAVONS QUE D'AUTRES NOURRISSENT LEUR VIE SPIRITUELLE À D'AUTRES SOURCES, VAINCRE LE CHÔMAGE A CHOISI DE DONNER LA PAROLE À UN HOMME QUE L'ÉVANGILE INSPIRE.

VLC ET LES BEATITUDES

Les béatitudes, c'est pour moi à la fois une déclaration d'amour, un portrait de Jésus et un programme de vie.

Une déclaration d'amour parce que Jésus nous révèle à travers ces paroles que les privilégiés de Dieu, ce sont les pauvres, les affamés, ceux qui pleurent et ceux qui sont rejetés. Dieu est de leur côté et il ne les abandonnera pas, comme il n'a pas abandonné Jésus au pouvoir de la mort. Le grand signe que Dieu est du côté des pauvres, des affamés, des souffrants, des rejetés, c'est la résurrection de Jésus. Heureux sont-ils parce que Dieu les aime, Dieu est avec eux. Heureux sommes-nous si nous sommes aussi avec eux.

Un portrait de Jésus parce qu'il est pauvre, il s'est dépouillé de tout, il est né pauvre à la crèche, il est mort nu sur la croix. Il a eu faim au désert et a crié « j'ai soif » sur sa croix... Il a souffert sa passion dans les larmes et l'angoisse, rejoignant tous ceux qui souffrent. Enfin, il a été rejeté, méprisé, haï. Et pourtant, nous savons qu'il nous a montré le chemin du vrai bonheur car tout cela, il l'a vécu dans l'amour. Les béatitudes, c'est le style de vie de Jésus. Heureux ceux qui lui ressemblent, car ce sont des fils et des filles de Dieu.

Un programme de vie : comme Jésus et à sa suite, nous devons tout faire, dès ici bas, pour que soient heureux les pauvres, c'est-à-dire pour qu'ils soient libérés de la misère ; pour que soient heureux les affamés, c'est-à-dire pour qu'ils mangent à leur faim ; pour que soient heureux les affligés, c'est-à-dire pour qu'ils soient consolés et entourés ; pour que soient heureux, ici et maintenant, les rejetés, les exclus de toute sorte.



Manif de chômeurs, novembre 2019 - Crédit photo : Gérard Marle

Les béatitudes, c'est le monde à l'envers ! C'est « l'inversion évangélique » qui nous appelle à la conversion. Et nous n'aurons jamais fini de remettre le monde à l'endroit avec l'Esprit de Jésus.

Jean-Pierre Roche

Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, Secours Catholique. 106 rue du Bac, 75007 Paris.

Rédaction : Directeur de publication : Paul Israël - Gérard Marle, José Dhers, Annie Dreuille, Marie-Christine Brun, Jean-Pierre Pascual, Yvette Martin, Dominique Bourgouin, Michel Bodin, Patrice Bony, Dominique Fontaine, Dominique Redor, Bruno Thomasset.

Impression

ANAI S ESAT 125-131 av. Louis Roche 92230 Gennevilliers

Merci à tous les contributeurs de cette édition

François Soulage, Jean-Luc Delpeuch, Jean-Pierre Roche, Germain Bertrand, Patrice Bony, Loïc Vitrant, Dominique Redor.



Participez à Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à :

CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS

<https://ccscfrance.com>

☐ Madame

☐ Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

☐ Abonnement

☐ Don

☐ Adhésion à l'association : 35 €

